Loi fédérale contre la tuberculose

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **55 (1926)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Perreyve ». — M. Sabatier : Les relations du Collège et de la Famille dans les externats. — M. Leduc : Les relations du Collège et de la Famille dans les externats. — M. Jaged : Collaboration des familles et de l'aumônier du Collège. — M. Duval-Arnoult : Les Pères de famille et le Collège. — M. Calvet : Collaboration des parents et des professeurs. — Mme Girard : Les Mère de famille et le Collège. — Mlle Sainte-Marie : La Famille et les Pensionnats de jeunes filles. — M. Renault : La Collaboration de la Famille et de l'Ecole en Belgique.

* * *

Soeben erscheint bei der Geschäfsstelle des Schweizerischen katholischen Pressverein (Zug) das neue « Verzeichnis der schweizerischen kathol. Presse ». Das Büchlein bietet eine vollständige Zusammenstellung unserer kathol. Presse und ist daher wertvoll für jedermann, welcher mit der Presse zu verkehren hat.

Loi fédérale contre la tuberculose

Le projet de loi contre la tuberculose qui vient d'être élaboré joue aussi un rôle important dans le domaine de l'hygiène scolaire. Il réclame une surveil lance médicale systématique dans toutes les écoles et établissements d'instruction et d'éducation. Le service médical, tel qu'il est organisé actuellement, est donc appelé à être changé. Il est organisé différemment suivant les communes. Dans les villes principales, par exemple, les médecins scolaires se consacrent entièrement à la surveillance des élèves, tandis que dans d'autres localités de moindre importance les médecins n'ont la surveillance des élèves que pendant les périodes d'épidémies. Dans d'autres encore, les médecins n'examinent que les élèves d'un âge déterminé. Et cependant ils sont tous désignés par le même titre de médecins scolaires.

Cette loi qui protège la santé physique de la jeunesse avant tout mérite l'appui de tous.

Au sujet de la Bibliothèque pour tous

Dans le dernier numéro du *Bulletin pédagogique,* pages 61 et 62, M. le Dr Castella, Directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire, a bien voulu rappeler aux membres du corps enseignant et aux lecteurs de notre organe l'existence, le fonctionnement et l'utilité de la *Bibliothèque pour tous.* Le règlement fixant les conditions de prêt auquel il est fait allusion devait être encarté dans le numéro du 1er mars. Par suite d'un malentendu, l'expédition de ce règlement a été omise. Cette lacune est comblée par l'envoi du présent numéro.

Voulez-vous grandir l'autorité ? Faites-y voir Dieu ! Voulez-vous la rapetisser ? Faites-y voir l'homme.